

Rédaction et administration
1920 Martigny - ☎ (026) 2 20 31
Abonnement : Suisse 24 fr.
Etranger 32 fr. - C.C.P. 19 - 53
Publicité : Publicitas S.A. - Sion
Av. du Midi 8 - ☎ (027) 2 44 22
Agence Martigny ☎ (026) 2 10 48
Agence Brigue ☎ (028) 3 12 83
Succ. en Suisse et à l'étranger
TARIF annonce 15 ct. le mm.
réclame 50 ct. le mm.
avis mort. 45 ct. le mm.

le Confédéré

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

Vêtements



Place Centrale
Martigny

Un président parle

Par JEAN CLEUSIX

La Fédération économique du Valais a fêté hier à Sion les cinquante premières années de son existence. De nombreux invités, venus de toute la Suisse comme des pays voisins, avaient tenu à rendre un hommage particulier à cet organisme cantonal qui joue un rôle si important dans la vie économique de notre pays, ne serait-ce déjà que par la publication des rapports trimestriels, bourrés de considérations opportunes et originales, et farcis de chiffres constituant la statistique la plus précise qui soit pour ceux qui sont chargés de planifier et de prévoir.

Il faut reconnaître à la Fédération économique du Valais une emprise solide sur les problèmes valaisans qu'elle semble au surplus dominer par la composition extrêmement judicieuse de ses commissions et son travail de collaboration efficace avec les organes politiques en place.

Il sied donc de présenter nous aussi nos vœux chaleureux à une organisation dont la nécessité n'a plus à être démontrée et qui constitue avant l'heure et en dépit de la carence de notre constitution une chambre économique avec laquelle le

Gouvernement compte déjà et comptera toujours à l'avenir.

Ce cinquantenaire a donné l'occasion à M. Bonvin, président de la Confédération suisse, de s'exprimer sur les problèmes de l'heure. Si l'on devait qualifier cette allocution on pourrait dire qu'elle alliait la maîtrise du verbe à la substance. Clair, direct, trouvant toujours le terme

exact, l'orateur dressa en quelques minutes un tableau complet de la situation créée par les récents événements internationaux.

Je ne pouvais m'empêcher, en l'entendant, de penser à un autre président, qui s'exprima il y a quelques jours, et dont la faconde importune souleva les réflexions amères de ses plus ardents défenseurs.

A Sion tout était dit sur le ton de la fermeté certes, mais une fermeté où l'on sentait la compréhension comme le désir d'aller aussi loin que possible dans les explications auxquelles le peuple a droit.

Ailleurs, souvenez-vous en, ce ne fut bien souvent que défilé, bravades et slogans implacables, plus volontairement émis pour provoquer une attention désirée que pour servir le peuple qui attend, dans certains secteurs, agricoles par exemple, autre chose qu'un recueil de mots célèbres.

Aussi faisait-il bon, hier matin, de se sentir Suisse, d'éprouver la satisfaction d'appartenir à une nation dont les hommes d'Etat sérieux laissent dans leur cabinet le vernis brillant de discours pompeux pour enfourcher le ton de la simplicité et, par là-même, de l'efficacité.

La presse va sûrement relater très largement les propos de notre plus haut magistrat. C'est pourquoi je ne voudrais pas répéter tous les propos tenus par M. Bonvin. Il me suffira d'insister sur certains points que notre chancelier de l'Echiquier aborda en parlant des derniers événements monétaires.

Le Président redit, une fois de plus, sa conviction qu'il y avait nécessité absolue pour la Suisse de prendre certaines mesures. Les statistiques, cette manière de capter la vie économique de la nation à un moment précis, révélèrent soudain que l'état de santé de la Suisse présentait des déficiences; elle avait tendance à entretenir une fièvre qui aurait pu prélude à une maladie extrêmement grave.

De toute urgence il fallait donc imposer une cure, voire une diète, à ce corps dont la croissance était trop rapide et qui risquait de graves affections: ce furent ces mesures, particulièrement impopulaires en Valais, qui ont d'ailleurs risqué - les responsables l'avouent aujourd'hui - de déclancher un mouvement de récession incontrôlable, et surtout innarrable. Car l'économie est à ce point délicate et sensible que le moindre obstacle est de nature à lui faire changer de route sur l'heure. Mais la chance était avec nous, et cette sous-pression que l'on craignait tant ne s'est pas produite.

On allait donc au-devant d'une période de croissance régulière, normale et durable, lorsque tout d'un coup, malgré la multiplicité des sauveteurs et des moyens de sauvetage, la livre anglaise se mit à sombrer, et à désertier par le fait même cette position forte qui était la sienne sur le marché mondial.

C'est en effet, ajouta le Président, le propre des monnaies libres de subir les manœuvres boursières qui, provoquées par des gens intéressés en premier lieu par l'argent qu'ils désirent gagner en plus grande quantité sans offrir un service correspondant, mettent en danger les positions monétaires les plus fortes. La dévaluation provoquée dernièrement, somme toute, par un abus regrettable de la liberté économique risque d'avoir des répercussions au-delà des pays britanniques.

N'oublions pas, en effet, que la célèbre crise des années 30 eut à son point de départ une dévaluation de la livre également. De là partit le mouvement qui entraîna la grave récession dont la mémoire est constamment rappelée aux économistes.

Nous devons donc, conclut le président, éviter cette même répercussion en demeurant solidaires, sous réserve de réciprocité, des pays qui temporairement accusent une baisse de tension grave. Cela nous fera éviter, espérons-le, une déflation comparable à celle qui sévit chez certains de nos voisins.

Voilà très schématisé le message important de notre premier magistrat helvétique.

Ce discours magistral a emporté l'adhésion de tous les participants et contribuera, j'en suis persuadé, à rassurer le peuple suisse.

Et cela sera d'autant plus utile que la déclaration de M. Stopper, à la suite de la dévaluation de la livre, n'avait de loin pas satisfait les hommes politiques qui portent la responsabilité de l'avenir.

On n'aurait pas l'idée d'appliquer la même phrase à un éloge inconsidéré, et pourtant, nos louanges, proférées dans un état d'euphorie ou seulement de bonne humeur, peuvent aussi dépasser notre pensée.

Je voudrais, pour la beauté de la démonstration, qu'un critique, un jour écrit à un écrivain, pour s'excuser d'un jugement trop bienveillant:

« Monsieur, j'étais l'autre jour au

..... Vous m'en direz tant!

L'expression que voici m'a souvent amusé:

« Ses propos ont dépassé sa pensée ».

Vous traitez quelqu'un d'abominable crétin, puis la colère tombée, vous apportez un correctif à ce jugement lapidaire, surtout si vous êtes menacé d'un procès en diffamation:

« En réalité, je suis convaincu, rectifiez-vous, que Monsieur est intelligent, mais j'étais énervé ».

En fait, les propos excessifs n'ont pas grand-chose à voir avec la pensée, ils sont une manifestation de la passion.

Ils ne tombent, d'ailleurs, pas toujours à faux...

Simplement, ils ne procèdent pas de la réflexion, et par conséquent, ils engagent moins le cerveau que les nerfs.

Si l'on commençait par penser, on se montrerait rarement injurieux et les propos se situeraient plutôt en deçà de la pensée qu'au-delà, rien n'inclinant plus à la modération qu'un raisonnement objectif.

Il est piquant d'observer que lorsqu'on dit: « Mes paroles ont dépassé ma pensée », il s'agit toujours de paroles désobligeantes.

On n'aurait pas l'idée d'appliquer la même phrase à un éloge inconsidéré, et pourtant, nos louanges, proférées dans un état d'euphorie ou seulement de bonne humeur, peuvent aussi dépasser notre pensée.

Je voudrais, pour la beauté de la démonstration, qu'un critique, un jour écrit à un écrivain, pour s'excuser d'un jugement trop bienveillant:

« Monsieur, j'étais l'autre jour au

théâtre, avec une adorable femme qui n'arrêtait pas d'applaudir votre œuvrette. Sa gaieté m'a gagné et j'ai ri de bon cœur, galvanisé par son plaisir. Il faut préciser que le bonheur lui va bien, et que nous venions de partager ensemble, dans un salon particulier, un repas fin, arrosé de champagne. Nous en étions tout émoussés et prêts à nous amuser de rien. A l'issue du spectacle, alors que nous étions encore dans une ambiance de liesse, j'ai griffonné mon papier, vous faisant mille compliments à vous et à vos interprètes. Je me rends compte aujourd'hui que mes paroles ont dépassé ma pensée et je tiens donc, en toute honnêteté, à les rectifier. Votre sketch qui s'étire sur trois actes et qui permet à la vedette principale de se rouler littéralement dans le texte, exploite, une fois de plus, le thème usé du ménage à trois. Vous savez, sans doute, aussi bien que moi, que ce genre de spectacle a vécu, et comme vous ne manquez pas de goût, je me vois contraint d'attribuer ce très tardif péché de jeunesse à des préoccupations alimentaires.

J'espère vous avoir convaincu, Monsieur, que ma bonne foi a été surprise et qu'il convient, par conséquent, d'attribuer mes hommages à une heureuse disposition stomacale et non point à un souci critique. Veuillez agréer, avec mes regrets, et cetera ».

Hélas! jamais personne n'aura le courage de revenir sur des louanges imméritées, comme il revient sur des propos intempestifs, et pour ma part, je le déplore, car les occasions de rire se font de plus en plus rares.

A. M.

Courts métrages

IL N'Y A PAS DE PETITS PROFITS...

● La dévaluation de la livre anglaise fait le malheur des uns et le bonheur des autres. Le bonheur de Brigitte Bardot et de son époux, notamment, qui sont actuellement à Londres pour effectuer leurs « achats de Noël ». Quand on sait que ce couple célèbre possède des boutiques dans plusieurs villes, notamment à Munich, on doit conclure que la dévaluation de la livre n'est pas pour rien dans la présence à Londres de M. et Mme Sachs...

LE SOMMEIL DE... L'INJUSTE

● Le bibliothécaire de Horwich, en Angleterre, est décidé à sévir. Une forte proportion de ses habitués ne viennent à la bibliothèque que pour dormir au chaud. A l'avenir, on les réveillera. En cas de récidive, ils payeront une forte amende.

GRILLADE MONSTRE

● Une fumée lourde d'une écœurante odeur de chair grillée et de plumes calcinées suffoquait les quatre mille habitants de Loudiac, dans les Côtes-du-Nord (France). Les installations d'un éleveur de gibier brûlaient. Soixante-dix mille caillots rôtissaient à grand feu. Pour cette grillade immanquable, la note se monte à 500.000 francs.

TOUS LES GOUTS SONT DANS LA NATURE

● Cadeau de Noël en flèche à Los Angeles: des réductions de têtes théoriquement réalisées par les Indiens Jivaros d'Amazonie. Il paraît qu'on peut commander des têtes à la ressemblance des gens qu'on déteste. Prix: cent dollars l'unité.

CADAVRE INSOLITE

● Réveillé en pleine nuit, Patricio Rodriguez se jeta sur son cambrioleur, la hache à la main. Il courut ensuite alerter la police. Les gendarmes découvrirent un cadavre près du lit de Patricio: celui de sa chèvre.

Aux Chambres fédérales

Le programme de la session d'hiver

La session d'hiver des Chambres fédérales, la première de la 38^e législature, s'ouvrira le lundi 4 décembre à 10 h. 30, sous la présidence de M. Charles Dellberg, doyen d'âge. Après avoir entendu le rapport de la commission de vérification des pouvoirs, elle prêterait serment de fidélité à la Constitution puis élira son président pour l'exercice 1967-1968. La session prendra fin le jeudi 21 décembre.

Un certain nombre d'objets seront traités simultanément par les deux Conseils: le budget de la Confédération pour 1968; la convention avec la France pour l'extension du domaine du CERN; un projet de complément aux mesures temporaires d'encouragement aux exportations forestières; l'autorisation à donner au Conseil fédéral pour l'émission d'emprunts; le II^e supplément au budget de 1967; la gestion et les comptes de la Régie des alcools; l'approbation des conventions dans le cadre du Kennedy Round; le

budget des CFF pour 1968; le rapport du Conseil fédéral concernant les suppléments de prix sur la poudre de lait écrémé; enfin, la garantie fédérale à la Constitution révisée d'Appenzell-Rhodes intérieures.

Le Conseil national aura en outre à s'occuper, en priorité, du rapport du Conseil fédéral sur l'initiative populaire contre l'excès de population étrangère; du protocole sur le statut des réfugiés et de l'adhésion de la Suisse au Secrétariat international du service volontaire. Puis il abordera un certain nombre d'objets déjà traités par le Conseil des Etats durant la session de septembre: de nouveaux prêts aux organisations internationales en Suisse; l'agrègement de l'EPF; la révision de la loi sur l'assurance-militaire; la modification de la loi sur l'approvisionnement du pays en blé; l'égalisation de la marge de mouture des moulins à blé tendre et la convention avec l'Allemagne sur les opérations de sauvetage et de rapatriements au moyen d'aéronefs.

Plus chargé que celui de la Chambre basse, le programme du Conseil des Etats examinera, en priorité, l'initiative du canton de Bâle-Campagne concernant la lutte contre la spéculation foncière; l'article constitutionnel sur le droit foncier; la question de la compétence pour l'allocation de renchérissement du personnel de la Confédération; la convention avec l'Afrique du Sud sur les doubles impositions; la formation des tarifs de chemins de fer; un certain nombre de crédits d'ouvrages, enfin, pour les PTT. Au nombre des objets déjà traités par le National, les Etats poursuivront la discussion, commencée en septembre, des deux lois sur la juridiction et la procédure administratives; puis ils aborderont la convention douanière relative au bien-être des gens de mer; la majoration des droits supplémentaires sur la bière et les matières premières à brasser; la participation de la Suisse à la Banque asiatique pour le développement; l'accord avec Cuba sur l'indemnisation des intérêts suisses; la contribution de la Suisse à l'aide financière aux pays en voie de développement; la modification de la loi sur l'utilisation des forces hydrauliques. Enfin, le Conseil des Etats aura à se prononcer sur deux motions du Conseil national concernant l'établissement d'un programme gouvernemental et l'aide en cas de catastrophes.

Les travaux en vue d'une révision générale de la Constitution fédérale ont commencé

Un groupe de travail chargé des travaux préparatoires en vue d'une révision totale de la Constitution fédérale, formé de neuf membres, présidé par M. F. T. Wahlen, ancien conseiller fédéral, étudie la procédure selon laquelle cette révision constitutionnelle devra être entreprise et examine entre autres s'il y a lieu d'entreprendre préalablement des révisions partielles de la constitution en vigueur, sur des points présentant une urgence particulière. Sans être lié à un horaire précis, le groupe de travail devrait en principe pouvoir présenter ses propositions pour 1974.

PROCEDURE DE CONSULTATION

Le groupe de travail — six mois après sa première réunion — a aujourd'hui franchi la première étape de ses travaux. Représenté par son président, M. F. T. Wahlen, et MM. Louis Guisan, conseiller aux Etats, professeur Imboden, de Bâle, et Alessandro Crespi, avocat à Bellinzona, il a renseigné lundi matin les journalistes du Palais

fédéral sur la méthode qu'il a adoptée pour venir à bout de sa tâche. Après avoir dit aux journalistes le plaisir qu'il éprouvait à les retrouver fidèles à leur poste, M. Wahlen donna un large aperçu des travaux du groupe de travail, qui consistèrent jusqu'ici à établir si une révision totale de la Constitution fédérale était souhaitable et réalisable. Il s'agit ensuite de dresser un modèle de constitution adaptée, dans son contenu et sa structure, aux besoins de notre Etat. Ce travail accompli, un groupe de travail élargi sera appelé à élaborer un projet de constitution sur lequel — troisième et dernière phase de la procédure — les Chambres fédérales auront à se prononcer.

M. Wahlen poursuivit en rappelant qu'il n'y a pas de meilleur moyen de secouer l'apathie que d'en chercher les raisons et les moyens de la combattre. Il n'existe en fait pas chez nous de mouvement profond tendant à une révision générale de la Constitution, mais de nombreuses questions à l'ordre du

jour ne peuvent être résolues que par la voie constitutionnelle. Comme une révision totale exigera beaucoup de temps, des révisions partielles s'imposeront de toute évidence dans l'inter- valle. L'orateur voit trois domaines pour lesquels une révision partielle serait provisoirement nécessaire: le droit foncier et le plan d'aménagement national, le suffrage féminin et les articles confessionnels. On rappelle à l'occasion que la Constitution de 1848 a été créée en deux mois, ce qui représente un tour de force remarquable, mais il ne faudrait cependant pas oublier que les discussions qui l'ont précédées remontent aux années 1830!

Le groupe de travail a dressé une liste de toutes les interventions parlementaires (motions et postulats) — au nombre de plus de 200 — qui depuis 1875 se rapportent à des dispositions constitutionnelles, et dont le relevé systématique a été soumis à l'appréciation des cantons, des partis et des universités en même temps qu'un ré-

(Suite en 8e page)

DISTRICT DE MARTIGNY

MARTIGNY
LUNDI 4 DÉCEMBRE
Foire du lard

Comme on le sait, et conformément à une tradition désormais bien établie, la Foire du lard se déroulera, le lundi 4 décembre, dans les rues du vieux Bourg qui joua un rôle si important dans l'histoire de la cité. Sur la place centrale, et dans les rues avoisinantes, les marchands de lard, de saucissons, les camelots de tous genres vendront, dans la liesse générale, les marchandises les plus diverses. Puis ce sera l'invasion des pintes et des estaminets comme autrefois et des discussions les plus passionnées !

Nous espérons que le beau temps favorisera cette rencontre annuelle et que non seulement les « Villerrains » du quartier de la Ville, mais encore tous les Entremontants et les Valaisans viendront passer quelques heures dans le cadre antique du quartier du Bourg.

Votation cantonale
du 3 décembre 1967

Arrêté du 17 octobre 1967 relatif à l'octroi d'une aide pour des améliorations techniques du chemin de fer Furka-Oberalp.

Les heures d'ouverture du scrutin sont fixées comme suit :

Hôtel de Ville :
Samedi 2 décembre de 12 h. à 13 h.
Dimanche 3 décembre : de 10 à 12 h.
Bâtiment de la Grenette, Bourg :
Samedi 2 décembre : de 17 h. à 19 h.
L'Administration

Noël au Castel

Vous allez, certes, tous y participer. Et, de ce fait, contacter Madame Rina Bochatay, soit par tél. 21726, ou chez elle : à la rue de la Délèze. Elle viendra elle-même chercher votre obole. Car, cette année, les paquets de Noël seront confectionnés tous pareils. Pour la grande joie des vieillards. Chaque pièce sera donc bien accueillie.

Un petit rien pour vous, un merveilleux Noël pour eux. Un Noël qui réchauffe leur cœur, à nos petits vieux du Castel...

Ce geste, faites-le.
Et bon Noël à vous.

Le tourisme de Martigny et environs

Le comité de l'Office régional du tourisme de Martigny a fait le point, récemment, des divers problèmes en cours : il a notamment mis sur pied, avec la collaboration de la Société de développement de Martigny, une très belle carte de tourisme pédestre où sont fort bien indiquées toutes les courses à faire dans la région. On doit constater un intérêt nouveau pour la marche. De plus en plus, les touristes abandonnent les facilités de l'automobile pour la découvrir à pied des beautés de la nature silencieuse. D'autre part, un tour d'horizon a été fait concernant le réseau routier. Des vœux ont été formulés pour une accélération de la déviation de la commune de Bovernier ainsi que de celle de la commune d'Orsières où des embouteillages sont très fréquents. La rénovation de l'artère internationale du Grand-Saint-Bernard est indispensable et, il est nécessaire également que des panneaux soient indiqués pour l'accès au tunnel du Grand-Saint-Bernard qui joue un rôle si important dans la liaison nord-sud. La route de la Forclaz-Châtelard est devenue très confortable et la nouvelle route Châtelard-Finhaut sera probablement ouverte à la circulation au printemps prochain.

Avis

En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, veuillez vous adresser à l'hôpital de Martigny, téléphone 2 26 05.

Pharmacie de service

Jusqu'à samedi 2 décembre, à 17 h. 30 : Lauber.

Du samedi 2 décembre, à 17 h. 30 au samedi 9 décembre : Boissard.

Le jeudi après-midi seule la pharmacie assurant le service de nuit reste ouverte.

« Les Trois P'tits Tours »

Sous les auspices de Coop-Loisirs, le théâtre de Morges a interprété devant un nombreux public un spectacle tiré du fameux livre d'Eugène Sue qui a eu tant de succès au siècle dernier : « Les Mystères de Paris ». Spectacle original qui a mis en évidence le talent des jeunes acteurs morgiens et qui a retracé, dans les grandes lignes, quelques aspects de la vie mystérieuse et captivante de la grande ville de Lutèce.

BRUTTIN FRÈRES

Noës et Sierre

AUSTIN + LANCIA

Vente - Réparations

Tél. (027) 5 07 20 / 5 03 47

P 333 S

Deux habitants de Riddes à l'honneur

Lors du récent Chapitre de l'Ordre de la Channe, qui coïncidait avec le 10e anniversaire de la fondation de l'Ordre, Mlle Suzanne Brun a été élevée à la dignité de « Chevalier d'honneur ». Cette distinction est d'autant plus méritoire pour Mlle Brun que c'est la première fois que le titre de Chevalier d'honneur est décerné à une femme.

Nous tenons à relever également que les « Propos de l'Ordre de la Channe » publiés à l'occasion de ce Chapitre ont été rédigés par M. Denis Favre, un authentique « Bedjuid » qui, ayant fait carrière dans le commerce en dehors du Valais, notamment à Leysin, jouit d'une méritée retraite à Riddes d'où il peut à son gré monter à son cher village natal pour y rencontrer ses amis.

Nos félicitations à ces deux Riddans qui font honneur à leur commune.

SAXON

Soirée-choucroute du parti

Il est rappelé que la soirée-choucroute du parti est fixée à demain samedi 2 décembre, au Casino.

FULLY

† Adrien RODUIT

Il est dur de devoir parler au passé d'un ami tel qu'Adrien Roduit que la mort est venue ravir à l'affection des siens, jeudi, au petit matin. Hospitalisé depuis plusieurs mois, il avait supporté avec résignation une douloureuse opération. Surmontant ses souffrances avec un courage admirable, il nous donna plus d'une fois l'espoir, hélas trompeur, d'une guérison prochaine. Certes, il était dans sa quatre-vingtième année. C'est déjà un bel âge, comme on dit ; mais il avait su rester si jeune de cœur. Nous aurions bien aimé le côtoyer encore un bout de chemin. Car c'était un guide sûr, le plus agréable des mentors qui vous conduisait avec aisance dans les domaines les plus divers.

Né en 1888, il avait passé sa jeunesse dans le hameau des Tassonières, ce charmant belvédère au-dessus du vignoble de Fully. Par son mariage, M. Zembroz devint sa nouvelle patrie. Il devait y déployer une grande activité, faisant preuve d'un remarquable esprit d'initiative. La campagne et les vignes, c'était son lot, comme à tous ses compatriotes. Il leur adjoignit un commerce d'épicerie-mercerie, un magasin florissant qui fut vite très achalandé. On trouvait de tout chez Adrien, mais on venait aussi pour les bons conseils et la conversation souriante du patron. Rendre service, aider, lui paraissait si naturel, que nul ne s'est jamais senti gêné de venir l'importuner.

Ses grandes qualités de cœur et d'intelligence, Adrien Roduit les mit au service de nombreuses sociétés locales. Dans ses jeunes années, il fut un membre dévoué de la fanfare la « Liberté » occupant notamment la charge de caissier lors du Festival de 1913. Mutualiste convaincu, il joua un rôle de premier plan au sein de la Société de secours mutuels. Pendant plus de quarante ans membre du comité, il accéda à la présidence lors du décès du regretté Joseph Bender. Son autorité, toute empreinte de sagesse et de bonhomie contribua grandement au développement de la société.

Adrien Roduit était un apiculteur, bien connu loin à la ronde dans les cercles d'éleveurs d'abeilles. C'était là peut-être sa véritable vocation. Il faut l'avoir entendu raconter, en patois, sa dernière visite au rucher pour comprendre à quel point la vie des abeilles se confondait avec sa propre vie. Ici encore, ses amis des sociétés d'apiculture firent appel à son dévouement et le mirent à la tête de leur groupement de Martigny.

Les honneurs publics, pourtant, il les refusa toujours préférant rester dans le rang, en citoyen militant toujours prêt pour la défense de notre idéal radical-démocratique.

Mais sa bonté, sa grande générosité devaient surtout s'épanouir au milieu de sa belle famille, si merveilleusement unie. Avec ses enfants et petits-enfants qu'il chérissait tant et qui lui rendaient si bien leur plus tendre affection, nous mesurons le vide que son départ a creusé.

En ces heures d'angoisse, nous leur témoignons ainsi qu'à la parenté notre très sincère sympathie. Que cet hommage imparfait et écrit à la hâte les assure du souvenir lumineux et reconnaissant que la communauté fullérienne gardera de leur cher défunt.

— L. —

DISTRICT D'ENTREMONT

ORSIÈRES

† Michel FORMAZ

A l'hôpital de Martigny est décédé jeudi, après une courte maladie, notre ami Michel Formaz, âgé de trente ans.

C'est au village de Prasurny qu'habitait Michel, au sein d'un foyer heureux, avec son épouse et ses trois enfants dont l'aîné n'a que cinq ans. La bonté, le dévouement à sa famille et à ses amis étaient les caractéristiques de cet homme de bien, de ce gai compagnon qui manifesta sans cesse un profond attachement au parti radical. Michel travaillait comme chauffeur à l'entreprise Joseph Lovey et Fils, à Orsières. Il était membre de l'Amicale routière des Dranses. Il fut et était toujours l'un des organisateurs de la course de côte Orsières-Champex.

A son épouse, à ses enfants, à toute la famille si durement frappée par ce deuil nous présentons notre sympathie attristée.

Un ami

CHARRAT

La soirée du parti radical

Par son souper-choucroute, le parti radical ouvrira samedi dernier le cycle des soirées annuelles. La plupart des citoyens radicaux se donneront rendez-vous à cette occasion, si bien que près de deux cents personnes ont fait honneur à une choucroute garnie parfaitement préparée, c'est devenu une tradition, par M. R. Fröhlich, de Martigny.

Ces agapes fort sympathiques ont remporté leur succès habituel car tant la participation que l'ambiance firent oublier les soirées antérieures. La maison Orsat donna une nouvelle preuve de sa générosité en offrant un apéritif hautement apprécié par tous les convives. Une atmosphère de gaieté et de fraternité ne tarda pas à se créer.

Dans son allocution de bienvenue, M. Marcien Cretton, président de la commune et président du parti, se fit un plaisir de saluer tous ceux et toutes celles qui avaient si spontanément répondu à l'invitation de son comité. Il traita ensuite des problèmes principaux de l'administration communale puis il présenta M. Marco Bruchez, de Saxon, invité tout spécialement pour la circonstance.

Mais déjà les serveuses se présentaient les bras chargés de plats au fumet délicieux. Le banquet pouvait commencer. A l'issue de ce dernier, M. Bruchez sut captiver l'assistance par un exposé clair et précis se rapportant à un sujet de brûlante actualité. En effet, il fut abondamment question de caisses-maladies et de l'augmentation de leurs primes. Dans l'ensemble, les auditeurs manifestèrent une attention et un intérêt remarquables.

Les dames et les demoiselles étaient encore invitées à prendre part à une votation ayant trait au suffrage féminin. Le résultat de ce sondage d'opinion laisse supposer que le parti pourra également compter sur ses adhérents lorsque leur tour sera venu de se rendre aux urnes.

Enfin, un orchestre entraînant anima la partie récréative jusqu'à une heure avancée de la nuit. Cette soirée laissera sans doute à tous ceux qui l'ont vécue un souvenir agréable car l'organisation, le programme, l'ambiance, et surtout le menu furent excellents. A l'année prochaine.

DISTRICT DE SION

SION

Votation cantonale

L'assemblée primaire de la commune de Sion est convoquée les 2 et 3 décembre à l'effet de se prononcer sur l'admission ou le rejet du décret du 20 septembre 1967 relatif à l'octroi d'une aide pour des améliorations techniques du chemin de fer Furka-Oberalp.

Le bureau de vote, Casino, sera ouvert : le samedi 2 décembre de 10 heures à 13 heures ; le dimanche 3 décembre de 10 heures à 13 heures.

La présentation de la carte civique est obligatoire.

N.B. — Le vote par anticipation n'existe pas en matière cantonale, sauf pour les cas prévus à l'art. 33 de la loi sur les élections.

L'Administration

A ST-MAURICE

à louer beaux appartements de

3 pièces + hall dès Fr. 236,—

et jolis 2 pièces + hall dès Fr. 219,—

charges en plus, dans construction récente et soignée avec caves, galetas et ascenseur.

Garages à disposition si désiré.

Renseignements : Tél. (025) 3 73 72

ou (021) 28 60 22

A qui ?

- A toi ? A moi ?
- A tous les deux !
- C'est vrai, puisqu'il y en a deux !
- Alors ! A toi et à moi.
- Oui, à notre chance mutuelle.
- Donnons-nous rendez-vous pour le 17 décembre afin de consulter ensemble la liste de tirage de la Loterie romande et ses deux gros lots de Fr. 100.000,—.
- En attendant. Bonne chance !

P 50 L

DISTRICT DE CONTHEY

ARDON

Les plumes du paon

C'est avec un certain étonnement, pour ne pas dire plus, que l'on a appris, à l'issue de la dernière session du Grand Conseil, que la lutte collective contre le gel, en liaison avec l'adduction d'eau potable, était due à l'intervention de M. Marc Constantin, député conservateur de Sion. C'est du moins ce qui ressortait des relations de presse. Or, il y a plus de deux ans qu'un comité, au sein duquel on n'a jamais tenu compte de l'appartenance politique ni d'autres considérations, travaille dans la meilleure harmonie pour réaliser cette œuvre et ce n'est certainement pas à une intervention survenant à la fin des travaux que l'on doit cette œuvre collective. D'autant que ces travaux ont trouvé depuis

assez longtemps leur base légale dans l'ordonnance d'application concernant les améliorations foncières et que l'esprit d'initiative des propriétaires de la région n'a pas attendu le dépôt de postulates ou d'interventions comme celle de M. Constantin pour se manifester.

Ceci devrait être dit pour rendre à César ce qui est à César et à ceux qui ont travaillé réellement le mérite qui leur revient, avec nos félicitations et notre encouragement.

Un intéressé

DISTRICT DE ST-MAURICE

SAINT-MAURICE

Votation cantonale

des 2 et 3 décembre 1967

Objet : aide au chemin de fer Furka-Oberalp.

Heures d'ouverture du scrutin :

Samedi 2 décembre : de 17 à 19 h.

Dimanche 3 décembre de 10 à 12 h.

Patinoire de Martigny

Samedi 2 décembre à 20 h. 30

THOUNE

MARTIGNY

arts ● spectacles ● arts ● spectacles ● arts ● spectacles

Un artiste martignerain expose à Nyon

M. Jean-Paul Faisant, de Martigny, a l'honneur d'exposer actuellement à la Galerie Chédol, à Nyon. Le vernissage de cette exposition, composée de plus de soixante fusains, sanguines, huiles, craies à l'huile, etc. a eu lieu le 24 novembre en présence de nombreuses personnalités du monde des arts.

M. Faisant exposera prochainement à Lausanne. Il a des projets pour Sierre et est en pourparlers pour une exposition à Florence. C'est dire que l'artiste martignerain jouit d'une cote remarquable. Nous le félicitons pour son succès à Nyon et formons les meilleurs vœux pour la réalisation de ses projets en Suisse et à l'étranger.



Cette œuvre que M. Faisant est en train d'achever s'intitule « Cataclysm extraterrestre ». Elle a trait à la 7e allégorie apocalyptique et a été créée sous l'influence de la musique. L'artiste est inspiré par les « requiems » en général et, en particulier par les Berlioz, Dvorak, Mozart, Gilles, Verdi. La composition en pyramides échantonnées, ou en M, relie les divers éléments d'un cataclysme, comme la tornade, le volcan et sa lave, aux manifestations déchainées du monde interplanétaire telles que météorites, éclipses, etc.

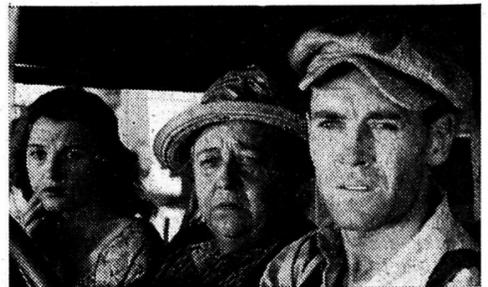
Etoile: Cinéma d'art et d'essai

LES RAISINS DE LA COLÈRE

Le scénario se résume ainsi : Une famille de paysans ruinés, les Joad, traversent les Etats-Unis. En Californie, ils sont parqués dans un bidonville, puis après avoir joué malgré eux « les jeunes » dans un ranch, ils participent à la grève. Un fils est tué par la police, et après un séjour dans un camp gouvernemental bien organisé, ils reprennent la route.

Ce film tiré du roman de Steinbeck que John Ford réalisa en 1942 compte parmi l'une de ses réalisations les plus hardies. Surtout par le terrible visage qu'il montre de l'Amérique, une fois son masque arraché.

Le roman de Steinbeck lui avait été inspiré par son reportage comme journaliste, en 1936, chez les paysans de l'Oklahoma qui erraient sur les routes américaines, chassés de leurs terres par l'érosion, par la crise économique et les méthodes usuraires des banques. L'unité du film est en grande partie assurée par le leitmotiv de la vieille auto brinquebalante et ferrailante, où voyagent les Joad, avec leurs hardes, leurs casseroles, leurs meubles. « Les Raisins de la colère » ne manquent pas de grandeur : cette famille de paysans expulsée de sa terre pauvre, entassée sur un camion fantôme avec tout son chargement, traversant les déserts bien goudronnés, pour aller dans la belle



Californie ; puis, dans cette terre promise, ces ranchs d'esclaves blancs, pareils aux plantations sudistes, immenses camps d'émigrants condamnés à la servitude, à la condition du bétail, à la vente, à la louée en masse. Tout cela montré avec autant de puissance que de beauté poétique fait de « Raisins de la colère » l'une des œuvres les plus fortes et les plus complètes de John Ford, et aussi l'un des titres du cinéma à réclamer sa place auprès des autres formes d'expression. C'est une œuvre de révolte, dans laquelle John Ford a peint avec beaucoup de réalisme la misère du peuple, la dureté d'un régime sous des apparences humanitaires, pour faire de « Raisins de la colère » un film aussi peu conformiste que possible. Il est même l'un des films les plus importants réalisés aux Etats-Unis durant la période rooseveltienne.



Bientôt

Noël joyeux !
avec les cadeaux que vous propose



H. GALLAY
Horlogerie-Bijouterie-Optique
Tél. 2 23 16 - Ch. post. 19-1698
Avenue de la Gare

Orfèvrerie

Noël

Confection
< A L'ARC-EN-CIEL >

St-Maurice
Téléphone (025) 3 61 04



Un cadeau chic et avantageux
pour dames, messieurs et enfants.
P 62 S

★
**Chez
Linus Koller**

Electricité
Saxon

Tél. (026) 6 22 83

Mille et une suggestions pour vos
cadeaux. P 41462 S

Pour les fêtes :
un immense choix en
Petits meubles - Rideaux - Tapis
Descentes - Tours de lits
Meubles d'enfants, etc.

Qualité et prix
MARIN RODUIT

Ameublements complets
RIDDES

Tél. (027) 8 73 56 P 178 S

Un parfum de classe...
Un bijou fantaisie... ? alors

**PARFUMERIE
J. CORTHEY**

Av. de la Gare



Tél. (026) 2 26 40
Voyez nos vitrines de fêtes
P 41460 S

★
Un cadeau utile
qui fait toujours plaisir...
une machine à coudre

elna

chez
M. Witschard, rue de l'Eglise
Martigny

Tél. (026) 2 26 71 P 12 S

Une gamme
de cadeaux appréciés :
Appareils électro-ménagers
Lustrerie



Electricité - Monthey

Tél. (025) 4 31 39
P 252 S

CONFECTION
**chez
LUD**

Martigny

Bât. Nouvelle Poste
Tél. (026) 2 11 83

Vous propose sa sélection
de cadeaux pour
messieurs P 753 S

Pour Maman !
Pour Papa !
Pour les Petits !
FRIBERG

Confection - Nouveautés
MARTIGNY-BOURG

a le choix que vous attendez en
cadeaux utiles
Tél. (026) 2 28 20 P 189 S

**LE CADEAU CHIC
en cuir**

chez le spécialiste

Paul Darbellay

Avenue de la Gare

MARTIGNY
Tél. (026) 2 21 75 P 41459 S

Pour vos cadeaux

Grand choix { Baromètres
Jumelles
Microscopes

Lunetterie - Optique

40, avenue de la Gare
☎ (026) 2 30 70
MARTIGNY

P 630 S

Pour les Fêtes !
★
**La Boutique de Porcelaine
D'ANDRÈS**

Martigny

Entrée rue du Grand Verger

vous offre un choix incomparable
en articles-cadeaux

Nous l'avons...
le joli cadeau que vous désirez
offrir à vos enfants

„Le Colibri“

SPECIALISTE
DANS LA CONFECTION ENFANTS
ET POUR GIRLS

Poste - Martigny
Tél. (026) 2 17 31 P 223 S

Pour de beaux cadeaux
pensez
**Mac Gregor
D. GIROD**

Ces articles sont en vente chez
Confection pour Messieurs

Tél. (025) 4 28 32
MONTHEY

P 31 S

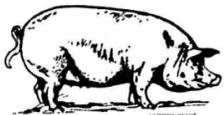
Des cadeaux
pour toute la famille

TÉLÉVISEURS - RADIOS

G. de Vincenti
MARTIGNY

Technicien diplômé
Av. de la Gare - Tél. (026) 2 25 89
P 41456 S

MARTIGNY-BOURG



GRANDE

FOIRE AU LARD

Lundi 4 décembre 1967

Service et vente des faucheuses et transporteurs

„RAPID“

à 4 roues motrices et des pompes Birchmeier
Fraiseuses à neige Bolens et Rapid
Démonstrations gratuites sur demande

Toutes pièces en stock pour moteur Basco et Mag
Dépannage à domicile

Dépôt gaz Esso, butane et propane. Vente de tout
appareil à gaz. Chauffage cuisson, chauffage eau,
éclairage.

Léon Formaz & Fils

Téléphone (026) 2 24 46 - Martigny 2

Au Petit Nain

Confection - Bonneterie - Mercerie

Martigny-Bourg

SUR LA PLACE

Grand choix

pour

Messieurs, Dames et Enfants

— Profitez de nos prix avantageux —

Profitez de votre passage à la

FOIRE DU LARD

pour visiter notre

EXPOSITION

de machines
à laver

AEG

et toutes
marques

à l'avenue du Grand St-Bernard

André Monnier - Gasser

SERVICE OFFICIEL

MACHINES A LAVER

MARTIGNY-BOURG - Tél. (026) 2 22 50

Des prix dans la tradition de la Foire du Lard

Venez choisir l'article qui vous convient dans notre grand choix

Jupes et pulls pour dames
Robes

Grand choix de chemises et pantalons « Lutteurs »

Pulls et gilets messieurs et nombreux autres articles

Anoraks et fuseaux pour dames, messieurs et enfants

Friberg confection-nouveautés

MARTIGNY-BOURG

Téléphone (026) 2 28 20

Café National

Martigny-Bourg

Son bouillon à l'os

120000 NOUVEAUX TRACTEURS



● ont été construits en une année...

● Le record de vente en octobre 1967 est plus de 3000 tracteurs...

● Dès 1963, FORD est le tracteur le plus importé en Suisse

● En 1966, FORD a été le tracteur le plus vendu en Suisse

● FORD vous offre un tracteur de haute qualité, une garantie de production à long terme, une gamme complète de 37 CV - 110 CV, des prix raisonnables (DEXTA 37 CV dès Fr. 12.770,—).

— Profitez de visiter notre stand à la Foire du Lard, sur la place —

Demandez liste des prix / offre sans engagement à l'agent le plus proche :

Tracteurs Ford — FULLY — Tél. 026 / 5 33 38

L. Evéquo, machines agricoles, Conthey-Place, téléphone (027) 8 17 55 — P. Gillioz, machines agricoles, Riddes — Ch. Bertholet, garage, Saillon, tél. (026) 6 21 51 — Garage de Noës : M. Bruttin, tél. (027) 5 07 20. P 210 S

LE SOLITAIRE DE LA LAGUNE

par MARIANNE ANDRAU

Feuilleton du « Confédéré »
Copyright Editions Tallandier

21

— Votre oncle, mademoiselle, ce serait votre oncle que ma femme aurait connu autrefois lors d'un séjour chez lui, en Bretagne. Attendez, il me revient que Mme Saint-Loubert s'appelait...

— Anne ? Ma tante s'appelait Anne.

— Anne. Anne, c'est bien cela. Mais n'avez-vous pas dit : « Ma tante s'appelait... » Serait-elle...

— Oui. Ma tante est morte, depuis presque huit ans. Mon oncle en a d'ailleurs été fortement atteint et n'a pu continuer à habiter cette propriété de Quiberon où ils avaient été si heureux ensemble. Il l'a vendue.

— Ainsi, il n'habite plus Quiberon. Et, même si j'avais retrouvé son ancienne adresse, la lettre que je lui aurais envoyée ne l'aurait pas joint.

— Peut-être. Mon oncle habite maintenant à côté de Brest.

— Ainsi, Mme Saint-Loubert est morte, murmura le comte. Ce sont souvent les meilleurs couples que la mort vient séparer.

Il accompagna d'un soupir cette constatation pessimiste. Il forma lui-même un couple solide, avec sa femme capable de susciter un amour profond malgré quelques défauts superficiels. Il devait craindre que la mort ne vint rompre son bonheur.

— Parlez-moi encore de votre oncle, demanda-t-il ensuite. Avez-vous avec lui des relations suivies ? Avez-vous bien connu votre tante ? Allez-vous chez eux parfois ? Avez-vous jamais entendu parler de ma

femme : Laura Dibaldi. C'était son nom de jeune fille, celui qu'elle portait au moment où elle séjournait chez eux.

A cette dernière question Annick secoua une tête perplexe.

— Ce nom ne m'est pas inconnu, me semble-t-il. Et je me souviens, en effet, maintenant, avoir entendu dire par mes parents qu'un été mon oncle et ma tante avaient reçu chez eux une jeune amie italienne, à qui l'air de la côte bretonne était recommandé. Mais je devais être enfant à l'époque. C'est tout ce qui m'est resté en mémoire.

— Vous deviez être très jeune, en effet, il y a exactement treize ans de cela.

— J'avais donc dix ans. De plus, à ce moment-là, on m'envoyait passer mes vacances en Suisse sur la recommandation des médecins.

— Ma femme, elle, avait juste vingt ans. Nous nous sommes mariés deux ans après.

Aldo Bernedetti s'était interrompu. Son regard poursuivait un rêve inépuisable.

Mais, déjà, il revenait à l'heure présente.

— Excusez-moi, dit-il, comme pris en faute. J'étais parti dans mon passé. Et il me pose quelques problèmes dont j'ai toujours du mal à ressortir.

Il s'empressa d'enchaîner, comme pour faire oublier aussitôt cette phrase énigmatique :

— Mon problème actuel, c'est la santé de ma femme, dit-il. Vous avez pu constater l'autre jour, au Harry's Bar, combien elle est nerveuse. Elle si bonne, si charmante, si équilibrée encore il y a quelque temps, elle est devenue irritable, agressive pour un rien. Depuis des mois je n'ai pu, en insistant beaucoup, la faire sortir que deux fois. Pour ce déjeuner au restaurant le jour où Julius est venu vous demander du sucre. Et pour cette soirée au théâtre de la Fenice où je vous ai aperçue escortée d'un cavalier ma foi, fort séduisant, et non moins empressé.

Un bref silence ponctua cette dernière phrase, Annick gênée par le regard qui l'accompagnait, ne savait que dire.

Le comte s'aperçut de sa gêne :

— Vous semblez troublée par ce que je viens d'énoncer au sujet de l'empressement visible auprès de vous de votre beau cavalier de l'autre soir. N'est-il pas naturel qu'une jeune fille aussi charmante que vous l'êtes ait des admirateurs parmi nos garçons italiens, Car... ce jeune homme est bien Italien, n'est-ce pas ? Je suppose qu'il appartient à la famille de vos amis Vanoni, chez qui vous habitez ? Il me semble l'avoir reconnu pour un de ceux qui vous accompagnaient également au Harry's Bar. Je suis certain qu'il apprécie, dans ce cas, sa chance de pouvoir être constamment près de vous...

Interloquée par cette « sortie » du comte concernant Guido, Annick se taisait.

— Oh ! excusez-moi, dit le comte, je m'aperçois que je m'occupe de choses qui ne me regardent absolument pas. Ce n'étaient que simples constatations, dans mon esprit, flatteuses. Je ne voudrais pas que vous considériez cela comme une intrusion désagréable dans votre vie privée.

Annick se détendit. Elle parvint à sourire gentiment.

— Nous parlions de la maladie des votre femme, dit-elle.

— Oui. C'est aussi une constatation, pénible que celle-là, que j'ai été obligé de faire. Comme je vous le disais, ma femme a beaucoup changé. C'est depuis la mort de sa sœur, survenue voilà... presque un an. Mon Dieu, oui, déjà presque un an ! Les deux sœurs étaient si unies. Ma belle-sœur, Marina, avait épousé mon frère et nous étions ainsi doublement proches. Veuve, elle s'était même installée, à notre demande dans notre appartement. Lorsque, à son tour, Marina est morte, dans un stupide accident d'auto, Laura en a éprouvé un

choc incompréhensible. Mais j'ai pensé qu'elle s'en remettrait, aidée par ma tendresse. Hélas ! le mal n'a fait qu'empirer. Le désordre, en elle, s'installe au point que, par moments, je ne reconnais plus celle que j'ai aimée.

— Qu'en disent les médecins ?

— Hélas ! elle refuse systématiquement d'en voir. Elle affirme qu'elle n'est pas malade et s'obstine à répéter qu'elle est aujourd'hui ce qu'elle a toujours été.

— Je suis désolée de ce que vous m'apprenez, monsieur, dit Annick. Mais... en quoi puis-je vous être utile ? En quoi mon oncle Loïc et moi pouvons-nous vous être utiles ?

— Voici, dit Aldo Bernedetti. Ma femme a gardé de son séjour en Bretagne un souvenir radieux. Elle s'y est toujours reportée volontiers, peut-être parce que nous sommes toujours heureux de nous retrouver jeunes et libres, mais aussi, j'en suis sûr, elle me l'a dit souvent, parce qu'une véritable sympathie s'était établie entre votre oncle et elle. Bien sûr, il y a longtemps et c'est dommage que toute communication ait été interrompue entre eux. Les amis qui avaient servi d'intermédiaires et demandé à vos parents l'hospitalité pour ma Laura, ont depuis longtemps émigré en Amérique du Sud. Quant à votre oncle, je crois savoir qu'il n'a jamais répondu aux deux dernières lettres que Laura lui avait envoyées. Je comprend maintenant pourquoi.

« Malgré tout cela, il m'a semblé que, si ma femme pouvait sortir de ce qui dit être une obsession, s'évader, retrouver une autre ambiance qu'elle a aimée... alors bien des choses s'arrangeraient. J'aimerais qu'elle puisse, en Bretagne, se retrouver telle qu'elle était à vingt ans, en évoquant de vieux souvenirs avec M. Saint-Loubert. Croyez-vous que ?... »

Le regard anxieux du comte achevait la question.

(à suivre)

Encore mieux

et pas plus cher...
Visitez et comparez !



Le plus grand choix
du Valais
en
style
rustique
classique
moderne



Gmm

Galeries du meuble Monthey

- Du meuble de qualité
- Des prix étudiés
- De larges facilités de paiement
- Un service d'entretien après-vente

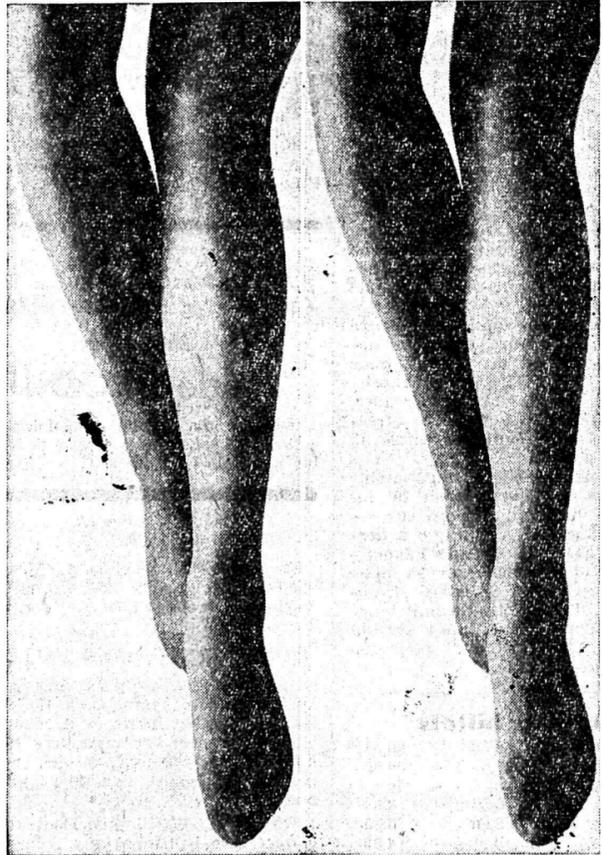
Tél. (025) 4 16 86

ENTRÉE LIBRE

Service de voiture gratuit

P 550 S

Gonset



En crêpe mousse, agréables à porter, de jolis bas renommés pour leur souplesse.

Bas en nylon mousse, 30 deniers, 1er choix, dans la nouvelle teinte de l'automne «Inka». Grande résistance, spécialement recommandés pour la marche, pointes et talons renforcés.

En exclusivité dans nos magasins.

2 paires 3.-

NOIX nouvelles

5/10 kg. Fr. 2,60
p. ch. fer 20/30 kg.
Fr. 2,50 - Marroni
5/10 kg. Fr. 1,55
+ port.

G. Pedrioli, Bellinzona. P 2609 O

HORLOGERIE
BIJOUTERIE
OPTIQUE

G. GIRARD

MARTIGNY, Place Centrale, tél. (026) 2 22 93

Réparations rapides et soignées

On demande

sommelière

débutante acceptée. Entrée à convenir.
Café de la Gare, Riddes.
Tél. (027) 3 71 62.
P 41128 S



SATRAP
Température à la carte. Servie par le nouvel humidificateur SATRAP-humisana.

Une nouvelle façon d'humidifier l'air de vos pièces. SATRAP-humisana ne fait pas que projeter de l'eau. Il la vaporise silencieusement, jusqu'à raison d'un demi-litre par heure. Il ne crée pas de zone froide, pas plus qu'il ne dépose de calcaire sur vos meubles ou sur vos tapis.
Fr. 35.- avec ristourne.



Approuvé par l'ASE. 1 année de garantie. Service après-vente dans toute la Suisse. SATRAP en vente uniquement dans les magasins à l'enseigne Coop.

OCCASIONS

Chevrolet Impala
1965, automatique, couleur blanche, V8, radio, ceintures sécurité, divers accessoires, roulée 19.000 km.

Chevrolet Camaro
1967, 4 vitesses, V8, couleur rouge foncé.

Opel Record
1964, 2 portes, couleur blanche.

Opel Record
Caravane, 1963, 4 vitesses, 30.000 km.

Fiat 1500
stationwagon, 1964, 50.000 km. Facilités de paiement.

S'adresser :
Garage J.-J. Casanova
Martigny

tél. (026) 2 29 01
St-Maurice
tél. (025) 3 72 12.
P 354 S

L'Office national israélien de tourisme en collaboration avec EL AL, Lignes aériennes d'Israël vous invitent à une

Soirée touristique

ISRAËL

le mardi 5 décembre 1967, à 20 h. 15 à l'AULA DU COLLÈGE DE SION

Programme : Conférence et films touristiques en couleur.

Présidence d'honneur : M. Albert Biollaz, président du Grand Conseil.

— ENTRÉE LIBRE —

Cartes à retirer auprès des agences de voyages de la place et à l'Office du tourisme de Sion. P 40459 S

Abonnez-vous au « Confédéré »

Dimanche 3 décembre à Martigny

dans les locaux de la paroisse réformée

THÉ-VENTE

dès 13 heures 30

P 66573 S

GRANDE VENTE

BEAUX MOBILIERS DE STYLES ET ANCIENS

Lustres cristaux et bronze, tableaux, peintures, tapis d'Orient, MEUBLES DIVERS

Pour cause de déménagement derniers jours de vente de gré à gré

Château d'Yvorne

Maison Blanche

YVORNE

près d'Aigle (VD)

Dimanche 3 décembre 1967
dès 10 h. à midi et dès 14 à 18 h.

Lundi 4 et mardi 5 décembre
dès 10 h. à midi et dès 13 h. 30 à 17 heures

BEAUX MOBILIERS DE SALONS Ls XIV, Ls XV, Ls XVI, Empire, Ls Philippe, Napoléon, Poufs, etc., etc. - Belles commodes, tables, meubles bois de rose, 2 grands lits capitonnés Ls XV et Ls XVI, buffets, vitrines, bibliothèque, fauteuils, canapés, bergères, glaces, grande table console Renaissance, bureaux-commodes noyer, belles armoires vaudoises, Ls XV et autres. 1 BELLE NORMANDE richement sculptée, bahuts, lits de repos, SALLES A MANGER NOYER. CHAMBRES A COUCHER - Salons club, anglais et autres. TABLES - 1 FRIGIADIRE (grand modèle), parfait état - QUANTITÉ D'AUTRES MEUBLES ET OBJETS DIVERS.

TOUT DOIT ÊTRE VENDU. PRIX EXCEPTIONNELLEMENT INTÉRESSANTS.

Le Château se trouve à 3 minutes du village dans un site idéal. - Place de parc. - Maison chauffée. - Vente faite par les soins de :

J. Albini, tél. (021) 61 22 02

Les jours de ventes
Tél. (025) 2 14 23.

Miele «de Luxe» l'automate à laver de classe supérieure, avec commande automatique monobouton



Miele

S. Reynard - Ribordy
SION

Place du Midi, les Rochers

Tél. (027) 2 38 23

A vendre sur bon passage sur la route de Crans-Montana

Bon café-restaurant

avec jeu de quilles et appartement de 4 pièces. - 1000 m2 de terrain Fr. 180.000 Pour traiter s'adresser à : l'Agence Immobilière César Michoud, 27, place du Midi, 1950 SION. Tél. (027) 2 26 08 (à midi : 2 20 07). OFA 06.051.85 L

JEUNES TECKELS

pure race, avec pedigree, vacciné, dès Fr. 200.-. Pour renseignements : Tél. (021) 34 59 42. Réservation pour Noël. OFA 1-A

Nous exploitons un réseau de plaine à 20 minutes de Genève et devons compléter notre équipe d'entretien.

Nous offrons

une situation stable des conditions intéressantes de nombreux avantages sociaux et Caisse de pension semaine de 5 jours à

un monteur de lignes

et

un aide-monteur de lignes

qui pourrait être formé si qualifié comme monteur de lignes et câbles. - Entrée de suite ou à convenir. Faire offres à : Société Electricité Intercommunale de la Côte S. A., GLAND - Tél. (022) 64 10 19. P 103 L

Timbres caoutchouc

Imprimerie Monttort Martigny

Au revoir Madame Maréchal

C'est avec stupéfaction mais surtout avec tristesse que nous avons appris le décès, survenu à l'âge de 82 ans, de Mme Jeanne Maréchal. Pour beaucoup cette dame, ce nom, n'évoquera rien.

Pour d'autres, dont nous nous flattons d'en être, il évoque immédiatement la femme qui, depuis des années, remettait vertement en place n'importe qui, n'importe quand.

Mme Jeanne Maréchal était l'éditrice de ce qui, à notre sens représente le meilleur journal d'information, « Le Canard Enchaîné ».

N'étant l'objet d'aucune pression, ne faisant partie d'aucune chapelle, car le « Canard Enchaîné » est le seul journal d'Europe n'ayant aucune publicité dans ses pages, ce journal a toujours pu s'attaquer, avec plus ou moins de succès, mais souvent plus que moins, à n'importe qui, n'importe quoi.

Certes, Mme Maréchal a dû soutenir des procès, mais nous n'avons pas connaissance qu'elle en ait perdu un, tant ses renseignements étaient sûrs.

En revanche il est souvent arrivé que le « Canard Enchaîné » ait réussi à faire démissionner un ministre simplement en dénonçant quelques activités occultes de ce monsieur.

Même le général de Gaulle, pourtant tout puissant en France, n'a rien pu faire lorsque le « Canard Enchaîné »

l'a publiquement traité de menteur, simplement en rappelant une certaine page de ses mémoires qu'il démentait dans un discours électoral.

Mme Jeanne Maréchal que nous avions rencontré il y a quelques années, lors d'une visite au « Canard », nous avait accueilli, avec réserve d'abord, puis avec amitié. Son journal reste pour nous un modèle du genre, encore que quelque fois on puisse ne pas être tout à fait d'accord avec lui. Aujourd'hui que Madame la Directrice est décédée, nous voudrions dire, simplement à Jérôme Gauthier, Morvan Lebesque, Valentine de Coincoin, Théophraste Renaudot, Michel Durant, sans oublier Trénot le rédacteur en chef, sans oublier tous les petits pères du journal, combien nous sommes attristés de cette disparition.

Nous leur dirons également que le plus beau témoignage qu'il puisse adresser à Mme Jeanne Maréchal, c'est de continuer dans le style qu'elle a su donner au « Canard Enchaîné ».

Mme Jeanne Maréchal avait ses défauts. Personnellement nous ne nous souviendrons que de ses qualités.

En souhaitant que nous la retrouvions dans un monde qu'on dit meilleur, le monde de la Vérité, le monde des Petits Pères. P. A.

Le Confédéré vous renseigne

Radio-Sottens Samedi 2 décembre

6 10 Bonjour à tous - 6 15 Informations - 7 15 Miroir-première - 8 00 Miroir-flash - 8 05 Route libre - 9 00 10 00 11 00 12 00 Miroir-flash - 9 45 Le rail. 10 45 Les ailes - 12 05 Au carillon de midi - 12 25 Ces goals sont pour demain - 12 35 10, 20, 50, 100 - 12 45 Informations - 12 55 Le feuilleton - 13 05 Demain dimanche - 14 00 Miroir-flash. 14 05 Folklore d'outre-Atlantique. 14 35 Le chef vous propose - 15 00 Miroir-flash - 15 05 Le temps des loisirs. 16 00 Miroir-flash - 16 05 La revue des livres. 16 15 Feu vert - 17 00 Miroir-flash. 17 05 Swing-sérénade - 17 30 Jeunesse-club - 18 00 Informations - 18 10 Le micro dans la vie - 18 45 Sports - 19 00 Le miroir du monde - 19 30 Bonsoir les enfants - 19 35 Le quart d'heure vaudois - 20 00 Magazine 67 - 20 20 Discanalyse - 21 10 Mourir pour rien, de M.-G. Prêtre - 21 50 Le monde de la chanson - 22 30 Informations - 22 35 Entrez dans la danse - 23 25 Miroir-dernière - 24 00 Dancing non-stop - 01 00 Hymne national.

Dimanche 3 décembre

7 10 Bonjour à tous - 7 15 Informations - 7 20 Sonnez les matines - 7 50 Concert - 8 30 Miroir-première - 8 45 Grand-messe - 9 55 Sonnerie de cloches - 10 00 Culte protestant - 11 00 Miroir-flash - 11 05 Concert - 11 40 Le disque préféré - 12 00 Miroir-flash. 12 10 Terre romande - 12 35 10, 20, 50, 100. 12 45 Informations - 14 00 Miroir-flash. 14 05 Maximilien et Charlotte - 14 30 Méli-mélie - 15 00 Auditeurs à vos marques - 17 00 Miroir-flash - 17 05 L'heure musicale - 18 00 Informations. 18 10 Foi et vie chrétiennes - 18 30 Le micro dans la vie - 18 40 Résultats sportifs - 19 00 Le miroir du monde. 19 30 Magazine 67 - 20 00 Dimanche en liberté - 21 15 La gaieté lyrique - 21 45 Baudelaire et la création littéraire. 22 15 Intermède musical - 22 30 Informations - 22 35 Marchands d'images. 23 00 Harmonies du soir - 23 30 Hymne national.

Lundi 4 décembre

6 10 Bonjour à tous - 6 15 Informations - 7 15 Miroir-première - 8 00 9 00 Miroir-flash - 9 05 A votre service. 10 00 11 00 12 00 Miroir-flash - 12 05 Au carillon de midi - 12 35 10, 20, 50, 100. 12 45 Informations - 12 55 Le feuilleton - 13 05 Les nouveautés du disque. 13 30 Musique sans paroles - 14 00 Miroir-flash - 14 05 Réalités - 14 30 La terre est ronde - 15 00 Miroir-flash. 15 05 Concert chez soi - 16 00 Miroir-flash - 16 05 Le rendez-vous de seize heures - 17 00 Miroir-flash - 17 05 Perspectives - 17 30 Jeunesse-club. 18 00 Informations - 18 10 Le micro dans la vie - 18 35 La revue de presse. 18 45 Sports - 19 00 Le miroir du monde - 19 30 Bonsoir les enfants. 19 35 Mangez votre téléphone - 20 00 Magazine 67 - 20 20 Gâteau en Suède, de R. Roulet - 21 20 Opération Edelewiss. 22 10 Découverte de la Littérature et de l'Histoire - 22 30 Informations. 22 35 Sur les scènes du monde - 23 00 La musique contemporaine en Suisse - 23 30 Miroir-dernière - 23 35 Hymne national.

Télévision Vendredi

18 45 Bulletin de nouvelles - 18 50 Le Magazine - 19 20 TV-spot - 19 25 Trois petits tours et puis s'en vont - 19 30 Film: Les Atomistes - 19 55 TV-spot. 20 00 Téléjournal - 20 15 TV-spot. 20 20 Carrefour - 20 35 Film: Liberté I. 22 05 Avant-première sportive - 22 30 Téléjournal.

Samedi

14 00 Un'ora per voi - 16 30 Comment fait-on une émission de télévision scolaire? - 17 00 Samedi-jeunesse.

18 20 Madame-TV - 18 45 Bulletin de nouvelles - 18 50 Cache-cache vedette. 19 20 TV-spot - 19 25 Trois petits tours et puis s'en vont - 19 30 Film: Sylvie des Trois Ormes - 19 55 TV-spot - 20 00 Téléjournal - 20 15 TV-spot - 20 20 Carrefour international - 20 40 Mister Gainsbourg - 21 10 Film: La route de l'évasion - 22 05 Mélodies slovaques. 22 40 Téléjournal - 22 50 C'est demain dimanche - 22 55 Plaisirs du cinéma.

Dimanche

10 00 Messe - 11 00 Un'ora per voi. 12 00 Table ouverte - 12 40 Revue de la semaine - 13 05 Bulletin de nouvelles. 13 10 Sélection - 13 30 L'encyclopédie de la mer - 14 20 Film: L'orphelin de la mer - 15 40 Images pour tous - 17 30 L'art de bien filmer - 18 00 Match de football - 18 45 Bulletin de nouvelles. 18 50 Film: Ma Sorcière bien-aimée. 19 15 Présence catholique - 19 30 Actualités sportives - 20 00 Téléjournal. 20 15 Film: Silent Song - 21 15 Le ballet: Les chemins de la création - 22 00 Bangkok - 22 30 Bulletin de nouvelles. 22 35 Méditation.

Lundi

10 30 Séance d'ouverture des Chambres fédérales - 17 00 La Giostra - 18 00 Les jeunes aussi - 18 45 Bulletin de nouvelles - 18 50 Intermède - 19 00 Horizons - 19 20 TV-spot - 19 25 Trois petits tours et puis s'en vont - 19 30 Le football: un match - 19 55 TV-spot. 20 00 Téléjournal - 20 15 TV-spot. 20 20 Carrefour - 20 35 Portraits de deux présidents - 20 50 Film: Un homme de confiance - 21 45 Dimensions: Revue de la science - 22 45 Téléjournal.

Cinéma

Cinéma ÉTOILE - Martigny

Jusqu'à dimanche 3 (Dimanche: matinée à 14 h. 30 - Samedi: 2 soirées à 20 h. et 22 h.): FANTOMAS CONTRE SCOTLAND-YARD. - Samedi, à 17 h. 15: LES RAISINS DE LA COLÈRE. Domenica alle ore 17: I LANCIERI NERI. In italiano.

Cinéma CORSO - Martigny

Jusqu'à dimanche 3 (Dimanche: matinée à 14 h. 30) - Le film que toutes les jeunes filles doivent absolument voir: ÈVE S'ÉVEILLE À L'AMOUR. - Dimanche, à 17 h.: RINGO ET LES DOLLARS DU NEBRASKA.

Cinéma MICHEL - Fully

Jusqu'à dimanche 3 - Un film qui va beaucoup plus loin qu'un simple film de gangsters: CLASSE TOUS RISQUES, avec Lino Ventura, Jean-Paul Belmondo et Sandra Milo.

Cinéma REX - Saxon

Jusqu'à dimanche 3 - Un « western » à sensations fortes: CHASSEUR DE PRIMES, avec Dan Duryea et Rod Cameron.

Cinéma d'ARDON

Samedi - Dimanche, 20 h. 30 - (16 a.) Marina Vlady, Frédéric Stafford dans: A TOUT CŒUR À TOKIO. En scope couleurs, une grande aventure au charme exotique envoûtant. - Domenica alle ore 16.30: IL MOSCHETTIERI DELLA REGINA.

POUR REDONNER AU SKI DE COMPÉTITION VALAISAN
SA PLACE D'AUTREFOIS

Appel à tous!

Le ski valaisan veut reprendre une place en vue au sein de l'élite nationale. Pour atteindre ce but, une préparation intensive et rationnelle d'une certaine durée apparaît indispensable.

L'AVCS a élaboré tout un programme dont l'exécution dépend des moyens mis à sa disposition. UN MONTANT DE FRANCS 20.000.— EST NÉCESSAIRE et l'AVCS ne dispose que de Fr. 13.000.—. Pour trouver les fonds manquants, une action est lancée pour créer à l'image des amis de l'équipe suisse de football, le Club des supporters des équipes valaisannes de ski (alpins et nordiques).

La Presse valaisanne s'est offerte SPONTANÉMENT pour collaborer à cette action. Nous lançons aujourd'hui un premier appel à tous les sportifs du canton, amis du ski, afin qu'ils répondent généreusement à cette action.

Pour devenir membre de ce Club de supporters, un montant minimum de Fr. 10.— est demandé. Tous les dons supérieurs à cette somme seront évidemment les bienvenus.

Les fonds recueillis serviront uniquement à la préparation des membres des équipes valaisannes de ski.

D'ores et déjà, l'AVCS vous dit merci de tout cœur.

CP 19-9215 Sion Fonds pour équipes valaisannes de ski

devant l'écran

DE TÉLÉVISION

Malgré les critiques acérées de quelques personnes qui voudraient substituer leurs idées à celles de certains commentateurs actuels, il faut reconnaître que la TV romande essaie de donner des émissions du plus haut intérêt. Certes, tout n'est pas parfait mais ce ne sont pas les rodromontades acerbes qui seraient capables de transformer les programmes traditionnels qui, dans l'ensemble, restent malgré tout objectifs.

On ne peut nier notamment que l'un des événements historiques qui ont marqué le plus profondément notre 20e siècle c'est bien la Révolution d'octobre 1917 qui a liquidé l'ancienne Russie tsariste. Le phénomène capital dont on célèbre actuellement le 50e anniversaire qui ne pouvait pas être passé sous silence. Cela ne signifie pas que l'on doit approuver tout ce qui s'est passé depuis dans la Russie soviétique qui est certainement marquée, comme l'ancien régime d'ailleurs, par un régime policier incontestable. Mais enfin la Russie actuelle commence à s'ouvrir au tourisme et nombre de personnes helvétiques tout à fait honorables et non suspectes de partialité politique en sont revenues impressionnées par le progrès prodigieux réalisé dans cette immense nation. Les images de la TV ont donné une synthèse saisissante de la révolution qui devenait inévitable en 1917 dans un pays plongé dans une guerre atroce avec des inégalités sociales vraiment scandaleuses en faveur d'une classe souvent dégénérée. Passer sous silence une telle mutation, sans tomber évidemment dans le dithyrambe partisan, aurait été une faiblesse de la part de la TV romande envers la grande masse de ses auditeurs qui ne se plaignent pas tant comme on voudrait le faire croire d'un soi-disant manque d'objectivité...

Il en est également de la conférence de presse du président de Gaulle. Il est pris à partie, chez nous, précisément par de braves gens qui lui reprochent amèrement de se mêler de ce qui ne le regarde pas: Québec, conflit israélo-arabe, Vietnam, etc. On ne peut nier, cependant, que le grand Charles a fait une excellente impression précisément par son air totalement décontracté, voire moqueur et plein d'humour en répondant aux questions parfois impertinentes qui lui étaient malicieusement posées.

A-t-il raison ou tort? C'est une autre question. C'est dire que, dans ce domaine comme ailleurs, il est difficile de contenir à la fois tout le monde et son père.

Au surplus, autant en emporte le vent puisque le journal du matin est

déjà vieux non seulement le soir mais déjà à midi!

Tout en visant cependant à perfectionner constamment les émissions de la TV il faut reconnaître que la variété de celles-ci constitue un attrait évident pour la grande masse des téléspectateurs romands.

Auditor

Le premier DC-8-62 de Swissair

Vendredi 24 novembre, 9 h. 13, le premier DC-8-62 de Swissair a atterri à l'aéroport de Zurich. Le nouveau long courrier de notre compagnie nationale a quitté Long Beach (Californie) la veille à 12 h. 53 (heure locale) et est arrivé à Kloten après un vol de 11 h. 20 min., franchissant une distance de 9800 km.

Le DC-8-62 est équipé de quatre réacteurs à double flux Pratt & Whitney, réacteurs déjà utilisés sur le DC-8 53. La longueur de sa cabine dépasse de 2 m. 10 celle du DC-8-53 et son envergure est plus grande. Des améliorations aérodynamiques ont été apportées à cet appareil qui peut transporter une pleine charge, sans escale, sur une distance supérieure à celles parcourues par les anciens modèles DC-8. Dans la version Swissair, il offre 155 places, dont 14 en première classe. Les sautes pour le fret ont un volume de 45 m³.

L'entraînement des équipages n'aura pas lieu à Kloten, afin d'éviter un accroissement du bruit des avions, mais à Nuremberg, Milan-Malpensa et Stockholm-Arlanda. Dès le 31 janvier 1968, le DC-8-62 HB-IDE « Zurich » effectuera les liaisons régulières entre la Suisse et New York.

Swissair a commandé jusqu'à maintenant six DC-8-62 et prévoit de les mettre en service tout d'abord sur ses lignes au-dessus de l'Atlantique à destination des Etats-Unis et de l'Amérique du Sud et, en 1969, sur sa ligne de l'Extrême-Orient. Swissair disposera, en 1969, d'une flotte de huit long-courriers Douglas DC-8, dont six du modèle 62, et de 15 DC-9-32 pour son réseau de lignes courtes.

Cours des billets

Franc français	86,50	-	89,50
Mark allemand	107,—	-	109,50
Lire italienne	68,—	-	70 1/2
Franc belge	8,55	-	8,80
Pesetas	5,90	-	6,40
Dollar	4,29 1/2	-	4,33 1/2
Livre sterling	10,—	-	10,80

Cours indicatifs communiqués par la Caisse d'Épargne du Valais, Martigny.

MASSONGEX Salle paroissiale

Dimanche 3 décembre 1967, dès 14 heures 30

Super loto

150 séries - Abonnements: Fr. 70,—

Se recommander: Ski-Club Daviaz.

VÉTROZ, Salle de l'Union

Samedi 2 décembre, dès 20 heures 30

GRAND BAL

organisé par la Jeunesse Radicale
Orchestre JO PERRIER
Bar - Cantine - Buffet froid P 41495 S

†

LE PARTI RADICAL D'ORSIERES

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Michel FORMAZ

son membre dévoué

Les obsèques auront lieu à Orsières le samedi 2 décembre 1967 à 10 heures.

†

Madame et Monsieur Ulysse REVAZ-RODUIT, leurs enfants et petits-enfants à Dorénaz, Corcelles, Vernayaz, Fully et Monthey;

Madame et Monsieur Armand MALBOIS-RODUIT, leurs enfants et petit-enfant, à Fully;

Madame et Monsieur Jules VALLOTTON-RODUIT et leurs enfants, à Fully;

Monsieur Joseph-Emile RODUIT à l'Hôpital de Martigny;

Monsieur EMERY-BENDER, ses enfants et petits-enfants, à Fully;

ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Adrien RODUIT

Apiculteur

leur très cher père, beau-père, frère, beau-frère, grand-père, arrière-grand-père, oncle, cousin, survenu après une longue et pénible maladie courageusement supportée à l'âge de 80 ans, muni des secours de la sainte religion.

L'ensevelissement aura lieu à Fully le samedi 2 décembre 1967 à 10 heures.

Départ du convoi mortuaire au Petit Pont.

Cet avis tient lieu de faire-part.

P 66571 S

†

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DE FULLY

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Adrien RODUIT

Ancien président

Notre société gardera un souvenir fidèle et reconnaissant au président Adrien Roduit qui mit tout son cœur et son dévouement au service de la mutualité.

Les obsèques auront lieu à Fully le samedi 2 décembre 1967 à 10 heures. Les membres voudront bien se ranger aux côtés du drapeau à la Croix de Plaquet à 9 h. 45.

P 66570 S

LA CAVE VALLOTON S.A. A FULLY

a le regret de faire part du décès de

Monsieur

Adrien RODUIT

Membre du Conseil d'administration

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille. P 66572 S

†

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

MONSIEUR HERMANN VALLOTON

remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs et de couronnes, leurs messages, l'ont entourée dans sa douloureuse épreuve, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci spécial aux Docteurs Clois et Zen Ruffinen, aux sœurs et au personnel de l'Hôpital de Martigny, à Monsieur le Curé Bonvin de Fully.

Fully, novembre 1967.

P 66535 S

SOCIÉTÉ

VAUDOISE DE

CRÉMATIION

Adhérer à la Société c'est contracter une assurance au décès Caroline 1 Lausanne, tél. 22 15 33

M. A. Chappol, Charrat - Tél. (026) 6 33 22
M. A. Doudin, chef de gare, Martigny

MARTIGNY Café des Messageries

Samedi 2 décembre 1967, dès 20 heures 30
Dimanche 3 décembre 1967, dès 16 h. 30

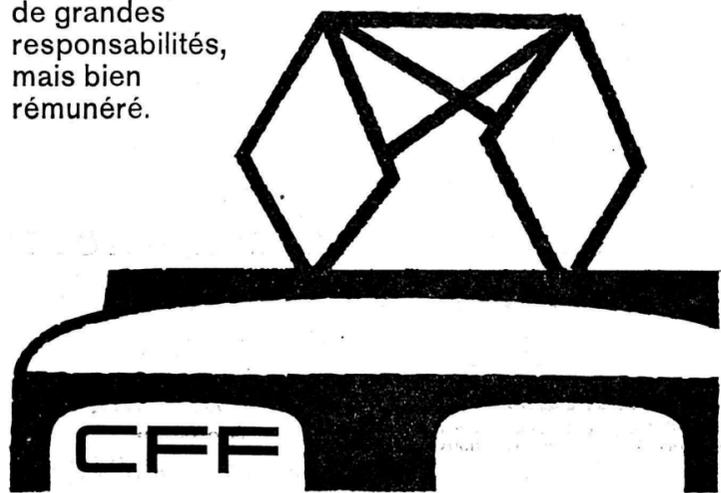
Nombreux et beaux lots - Invitation cordiale
Abonnements : Samedi 50 fr. - Dimanche 35 fr.

Mécanicien

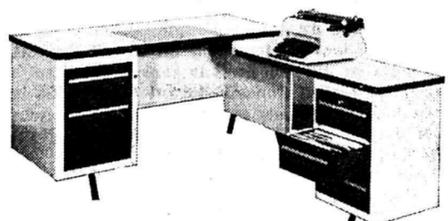
de locomotive CFF. Un métier envié pour les ouvriers professionnels qui ont accompli un apprentissage d'une durée de 4 ans dans l'une des branches de la mécanique ou de l'électricité. Inscriptions jusqu'au 15 décembre 1967 à la Division de la traction CFF, à Lausanne.

Age maximum: 30 ans.

Un travail impliquant de grandes responsabilités, mais bien rémunéré.



Meubles acier SEFAMO



dès Fr. 750.-

Livraison du stock - Franco domicile



Schmid & Dirren S. A.

Organisation de bureau
Martigny - Tél. (026) 2 27 06 P 66 S



Circulan vous soulagera et combattra avec succès les troubles circulatoires ! Circulan chez votre pharmacien et droguiste. 1 litre Fr. 20.55, 11.25, 4.95 P 327 Z



L'annonce reflet vivant du marché

Grand assortiment en **COUVERTS DE TABLE ARGENTÉS**

90 gr., 1re qualité

- 12 cuillers table depuis Fr. 85,-
- 12 fourchettes table . . . Fr. 85,-
- 12 cuillers café . . . Fr. 48,-
- 12 cuillers mocca . . . Fr. 42,-
- 12 fourchettes pâtisserie . Fr. 54,-
- 1 louche Fr. 38,-

Vente à l'abonnement ou à la pièce

20 modèles au choix



P 18 S

LOTO VICTUAILLES

du **CHŒUR D'HOMMES DE MARTIGNY**

P 66542 S

Renouvellement technique du chemin de fer Furka-Oberalp

Ce chemin de fer, qui a transporté 1.275.000 voyageurs en 1966,

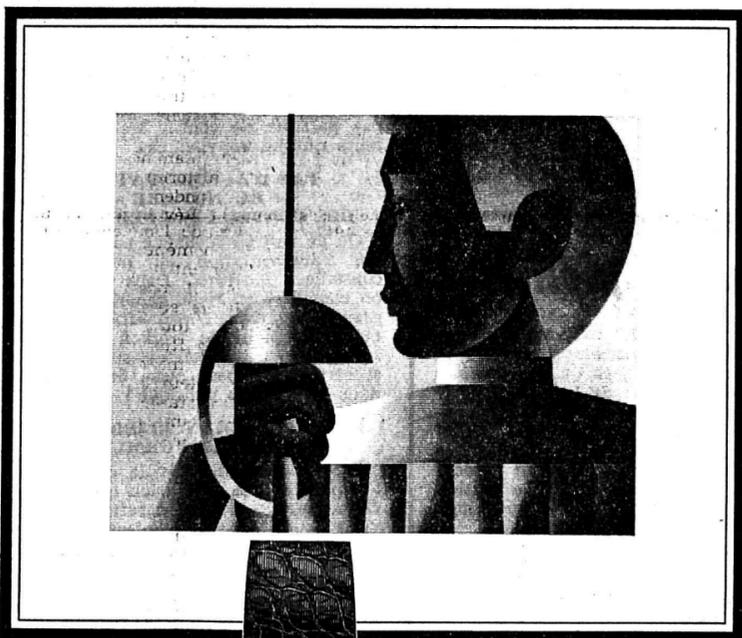
- assure une liaison indispensable entre trois cantons de montagnes ;
- contribue de manière décisive au développement touristique du Valais ;
- procure du travail à quelque 220 employés et ouvriers ;
- constitue un facteur économique important pour l'ensemble du canton.

C'est pourquoi tous les citoyens valaisans acceptent le décret qui leur est soumis les 2 et 3 décembre

En votant **OUI** ils assureront l'avenir économique du canton

Fédération suisse des cheminots (section du Valais)

P 17936 Y



Réf. 6.620 Acier, automatique, étanche, calendrier, cadran luxe fr. 280.-
Réf. 10.620 Même modèle, or 18 ct. fr. 1100.-

L'assortiment des montres ZENITH chez:

H. LANGEL
Horlogerie-Bijouterie
Optique
MARTIGNY

...une vraie valeur:

ZENITH

hernie

Les conceptions nouvelles **MYOPLASTIC-KLEBER** sans ressort, ni pelote utilisent les fibres synthétiques et élastomères et s'adaptent à tous les cas (travail, repos, sport). Ce véritable muscle de secours qui maintient la hernie

-COMME AVEC LES MAINS- vous émerveillera. Essais et renseignements auprès de l'apporteur de l'INSTITUT HERNIAIRE DE LYON

Martigny : M. Lovey, Pharmacie Centrale, samedi 9 décembre, l'après-midi de 14-17 heures.

Sion : Pharmacie Zimmermann, Rue de Lausanne, samedi 9 décembre, le matin de 9-12 heures. P 75.2.DE

Ménage de 2 personnes cherche pour le 1er avril 1968

appartement

de 3-4 chambres tout confort, avec garage. Faire offres s/chiffre S 70567 Q à Publicitas S.A., 4001 Bâle. P 6 Q

Abonnez-vous au Confédéré

Il est la propriété du PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN et défend les intérêts de la collectivité.

CINEMAS

★ **Martigny - Etoile** ★

Jusqu'à dimanche 3 - (16 ans révolus) - Dimanche : matinée, à 14 h. 30 - Samedi : 2 soirées, à 20 h. et 22 h. - Grande première valaisanne. - Louis de Funès et Jean Marais dans :

FANTOMAS CONTRE SCOTLAND-YARD

Des torrents de rire. Nos matinées spéciales : Samedi, à 17 h. 15 - (16 ans révolus) - Film d'art et d'essai :

LES RAISINS DE LA COLÈRE

de John Ford avec Henry Fonda. Domenica alle ore 17 - Mel Ferrer e Aniballe Ninchi in :

I LANCIERI NERI

In italiano - (16 anni comp.)

★ **Martigny - Corso** ★

Jusqu'à dimanche 3 - (18 ans révolus) - Dimanche : matinée, à 14 h. 30 - Un audacieux film de mœurs :

EVE S'ÉVEILLE A L'AMOUR

Une mise en garde contre les dangers des grandes villes. Dimanche, à 17 h. - (16 ans révolus) - Un « western » avec Ken Clark :

RINGO ET LES DOLLARS DU NEBRASKA

★ **Fully - Michel** ★

Jusqu'à dimanche 3 - (18 ans révolus) - Lino Ventura et J.P. Belmondo dans :

CLASSE TOUS RISQUES

Un percutant « série noire ».

★ **Saxon - Rex** ★

Jusqu'à dimanche 3 - (16 ans révolus) - Un « western » à sensations :

CHASSEUR DE PRIMES

avec Dan Duryea et Rod Cameron.

★ **Riddes-L'Abeille** ★

Samedi et dimanche :

LE TIGRE SE PARFUME A LA DYNAMITE

avec Roger Hanin et Roger Dumas. - (18 ans).

★ **Ardon - Cinéma** ★

Samedi - Dimanche, 20 h. 30 - (16 ans) - Marina Vlady, Frédéric Stafford dans :

A TOUT CŒUR A TOKIO

En scope couleurs, une grande aventure au charme exotique envoûtant.

Domenica alle ore 16,30 :

IL MOSCHETTIERI DELLA REGINA



R. WARIDEL
MARTIGNY
CONSTANTIN FILS S.A.
SIC!!

La démission de M. Mac Namara

Lire dans ce numéro :

- Votation cantonale : Préavis du comité directeur
- Jean Cleusix : Un président parle
- Avant la session des Chambres fédérales

Après la conférence de presse du général de Gaulle, qui n'a pas fini de provoquer des réactions dans le monde entier, l'actualité politique mondiale est marquée par la démission de M. Mac Namara, ministre de la défense des Etats-Unis, qui sera candidat à la présidence de la Banque mondiale. On apprend en même temps que M. Mac Carthy, sénateur, se présentera contre M. Johnson à l'élection du président des Etats-Unis, l'an prochain. Enfin l'augmentation de 10% de l'impôt proposée par la Maison Blanche a été repoussée par le Congrès.

PROVERBE CHINOIS :

Apprendre, c'est nager en remontant le courant ; quand on n'avance pas, on recule.

Du pragmatisme en politique

Le mode de travail du Conseil national sous la loupe

La commission Hongler, qui porte le nom du directeur de la centrale pour les questions d'organisation de l'administration fédérale chargée de la présider, a reçu pour mission de présenter un rapport et des propositions sur le mode de travail du Conseil fédéral et la coordination entre les départements. Le rapport établi par ce groupe de travail comprend 200 pages ; il a été présenté à la presse mercredi au cours d'une conférence et nous pouvons dire d'emblée qu'il peut être considéré comme l'un des travaux les plus intéressants qu'il nous a été donné de consulter ces dernières années. Il est plus complet bien sûr, plus constructif aussi que le rapport établi lors de l'affaire des « Mirages » et que tout ce qui a été conçu dans le cadre des travaux entrepris pour améliorer le contrôle de l'administration.

METHODES DEPASSÉES

Avec une franchise assez désarmante et une précision remarquable, il constate, après une analyse fouillée, que notre gouvernement travaille selon des méthodes vraiment trop pragmatiques et un peu vieillottes, que la coordination surtout manque. Ce qui nous fait songer à une récente déclaration publique du conseiller fédéral Nello Celio, qui trouvait qu'à l'âge de l'électronique et du radar, on ne pouvait plus gouverner le pays comme au temps de la machine à vapeur !

On apprend en cours de lecture que tout au long des quelques 90 séances annuelles près de 3000 actes passent entre les mains de nos conseillers fé-

déraux dont le 80% il est vrai ne demande qu'approbation de pure forme. En fait, chaque chef de département jouit d'une autonomie fort appréciable, pour la bonne raison que le domaine de l'administration auquel il présida lui est familier, ce qui n'est en général pas le cas pour ses collègues, de sorte que les projets d'un chef de département sont plus ou moins tacitement approuvés... à charge de réciprocité ! Il arrive toutefois que le Conseil fédéral procède à des échanges de vues ou à des enquêtes, mais ces démarches sont en général dictées par l'événement et ne sont point destinées à l'étude d'une conception politique d'avenir.

La commission propose d'abord de décharger le gouvernement de ces travaux de pure routine, dont la compétence pourrait être attribuée au département de la présidence, à des commissions du Conseil fédéral ou à une chancellerie fédérale « nouvelle formule » ou enfin, à certains chefs de l'administration dont les compétences devraient être étendues.

Les experts du groupe Hongler postulent ensuite l'institution d'un département de la présidence. Cet organe donnerait au président en charge la possibilité d'exercer effectivement les tâches qui lui sont confiées et qui vont de la « surveillance générale de la marche de l'administration » à la charge de « veiller à une liquidation rapide des tâches confiées aux différents départements ». Les membres de la commission sont conscients du fait que cette innovation pourrait se heurter à

notre système démocratique et fédéraliste, car le président devrait, afin de dominer les problèmes, rester en charge plus d'une année.

DES POSTULATS RADICAUX

MM. Chevallaz et Schmitt, conseillers nationaux radicaux, comme M. Alfred Borel au Conseil des Etats, ont mis en question l'efficacité même de l'activité gouvernementale : le premier postulait la création d'états-majors dans chaque département, tandis que M. Schmitt demandait l'augmentation du nombre de conseillers fédéraux de 7 à 9. Sans nier l'utilité de fonctions de secrétaires d'Etat, les experts pensent que nous ne sommes pas encore mûrs pour cela ; ils envisagent en revanche d'attribuer à chaque conseiller fédéral une équipe de conseillers. Les chefs dirigeants de l'administration, les collaborateurs spécialisés et le cas échéant ces « conseillers » devraient, dans une première phase, assister aux séances du Conseil fédéral, afin de pouvoir lui prêter main-forte lors des débats parlementaires.

PLUS DE SOUPLESE DANS L'ADMINISTRATION

Les experts se demandent aussi s'il ne conviendrait pas d'introduire un peu plus de souplesse dans la hiérarchie administrative. Chaque nouveau conseiller fédéral est obligé de travailler avec les gens qui sont en place dans son département ; il ne lui est ainsi pas possible de choisir les collaborateurs qui lui conviennent.

PAS D'AUGMENTATION DU NOMBRE DES CONSEILLERS FEDERAUX

On ne voit en revanche pas d'un bon œil l'augmentation du nombre des conseillers fédéraux. Dans l'industrie, on considère en règle générale que les groupes de travail sont efficaces lorsqu'ils comptent de trois à cinq personnes. On peut toutefois se demander si cette règle peut aussi être valable dans le domaine politique !

LE CHANCELIER « NOUVELLE FORMULE »

Les études faites par la commission aboutissent à la conclusion que c'est le chancelier de la Confédération qui devrait jouer dans l'organisation administrative le rôle de « place de transit », de coordinateur. Grâce à une équipe de collaborateurs plus nombreux, on devrait pouvoir lui confier un nombre de tâches beaucoup plus important : information aussi dans le cadre de l'administration, préparation de conférences entre les chefs de l'administration en vue de l'élaboration de plans de travail, préparation des réformes politiques en collaboration avec le président de la Confédération. Un des vice-chanceliers devrait en outre se charger de l'information coopérant avec les services de presse des différents départements.

Information de l'opinion publique dans un sens, mais information du gouvernement aussi sur les événements et les réactions de l'opinion publique.

Rappels enfin le fait que le Conseil fédéral a assuré qu'il mettrait au point, pour le début de la session, un cahier des charges pour le nouveau chancelier, qui serait chargé de procéder aux réformes suggérées par le rapport des experts.

La semaine dans le monde

Vendredi 24 novembre

- **CHYPRE** — Malgré de grandes manœuvres diplomatiques pour essayer de conjurer un conflit armé, tant à Athènes qu'à Ankara, l'incertitude demeure toujours à Chypre.
- **INDE** — Les manifestations se multiplient à Calcutta. La motion de censure condamnant le gouvernement de Mme Gandhi au sujet de ces événements est repoussée.
- **MALAISIE** — Le couvre-feu est décrété dans le nord-ouest du pays à la suite d'une violente manifestation qui groupait un millier de personnes hostiles à la dévaluation de la livre. On dénombre plusieurs morts.

Samedi 25 novembre

- **COLOMBIE** — La ville de Chiquinquirá est empoisonnée par du pain à l'arsenic, introduit par erreur dans la farine. Le bilan provisoire fait état de 80 morts et 500 malades.
- **ESPAGNE** — Le gouvernement décide un plan d'austérité prévoyant notamment le blocage des salaires. En compensation, il promet aux travailleurs « l'amélioration substantielle de leur niveau de vie dans un proche avenir ».
- **ADEN** — L'état d'urgence imposé depuis quatre ans est levé par les autorités britanniques.

Dimanche 26 novembre

- **PORTUGAL** — Les pluies diluviennes provoquent des inondations catastrophiques à Lisbonne et dans la banlieue, où plus de quatre cents personnes ont trouvé la mort.
- **GRECE** — Lourdes condamnations à Salonique au procès des 41 membres du Front patriotique. Par « indulgence » précise le Tribunal, deux personnes sont condamnées à la réclusion à vie. Les autres verdicts vont de 20 ans à l'acquiescement.
- **GRANDE-BRETAGNE** — La presse britannique dénonce les manœuvres françaises qu'elle accuse d'être à l'origine de la « ruée vers l'or ».

Lundi 27 novembre

- **FRANCE** — Lors de sa conférence de presse bisannuelle, le général de Gaulle exprime un veto virtuel de la France à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché Commun.
- **GRANDE-BRETAGNE** — Les 3000 dockers de Londres en grève depuis huit semaines reprennent le travail.

Pour plus de 1,2 milliard de marchandises étaient bloquées dans le port de Londres, ce qui a contribué à la dévaluation de la livre.

● **CAMBODGE** — Le prince Norodom Sihanouk déclare que désormais son pays devra prévoir des bombardements de grande envergure et l'éventuelle occupation d'une grande partie du Cambodge par les troupes américaines.

Mardi 28 novembre

- **ETATS-UNIS** — M. Robert Mac Namara, secrétaire à la défense, est porté comme candidat officiel à la présidence de la Banque mondiale.
- **CANADA** — Le premier ministre M. Pearson répond sèchement aux attaques du général de Gaulle à propos du Québec, en estimant qu'il s'agit d'une atteinte intolérable à l'unité du Canada.
- **ADEN** — L'indépendance d'Aden pose un problème à Tel Aviv. Les navires israéliens se verront refuser l'entrée de la mer Rouge, par l'interdiction de passer le détroit de Périm.

Mercredi 29 novembre

- **GRANDE-BRETAGNE** — Remaniement dans le gouvernement Wilson : M. Callaghan, chancelier de l'échiquier, passe à l'Intérieur. Il est remplacé par M. Roy Jenkins.
- **VIETNAM** — Attaque surprise des Vietcongs, qui s'emparent d'un camp américain, à cinq kilomètres de la côte du Cambodge.

Jeudi 30 novembre

- **YUGOSLAVIE-ALBANIE** — La ville de Debar, 8000 habitants, située en Macédoine occidentale, est en partie détruite par un séisme. Dix-huit morts sont retirés des décombres. La secousse est fortement ressentie en Albanie, où elle fait de nombreuses victimes et d'importants dégâts.
- **CHYPRE** — Un accord en six points, sauvegardant l'intégrité de Chypre, auquel ont souscrit l'ONU et les Etats-Unis, règlent la crise cyprite.
- **ETATS-UNIS** — Le sénateur Eugene Mc Carthy, démocrate, annonce qu'il sollicitera l'investiture du parti comme candidat à la présidence.
- **RHODESIE** — La Haute Cour de Salisbury condamne à mort et fait exécuter sept indigènes, coupables d'activités terroristes.

Votation populaire

AIDE AU CHEMIN DE FER FURKA-OBERALP

Il est vrai que le chemin de fer Furka-Oberalp ne roule à travers tout le Valais. Néanmoins, le week-end prochain, tout votant valaisan lui témoignera son intérêt puisqu'il s'agira de se décider sur l'octroi d'un montant de 3 630 000 francs réparti en quatre ans. Ce montant permettra la survie de cette importante voie de communication et son adaptation aux exigences modernes.

Le montant de 24 000 000 de francs pour les travaux de première nécessité permettra un renouvellement de la superstructure et de la ligne à haute tension, de nouvelles installations électriques et téléphoniques et diverses améliorations dans les dépôts et ateliers. Les deux tiers du montant, soit 15 600 000 francs, seront utilisés pour l'acquisition de nouveau matériel roulant.

Nous voulons assurer à l'hôte indigène et au touriste le maximum de confort. Eu égard à l'importance que revêt ce chemin de fer au point de vue militaire et surtout pour venir en aide à la population de montagne, la Confédération a accepté un taux de

subvention de 75%. Les cantons d'Uri, du Valais et des Grisons devront toutefois contribuer à cette réalisation par un montant fixé selon un schéma de répartition bien défini. Si le canton du Valais devait refuser cet accord de 3 630 000 francs, les 18 millions de la Confédération, ainsi que les montants octroyés par les cantons d'Uri et des Grisons ne seraient versés. C'est en prononçant votre OUI que ces autres moyens financiers seront mis à disposition du Furka-Oberalp.

Si nous jetons un regard dans le passé, le rôle important du chemin de fer dans le développement du tourisme dans cette haute vallée du Rhône ne peut nous échapper. Personne ne nierait aujourd'hui l'importance que revêt le tourisme dans notre canton.

C'est votre OUI qui assurera :
— le développement du tourisme et de ce fait l'aide à la population de montagne ;
— le maintien des possibilités de travail et des moyens de communications ;
— la solidarité que vous témoignez à l'égard de nos cantons voisins.

Chemin de fer Furka-Oberalp

VOTATION DU 3 DÉCEMBRE :

Préavis du comité directeur du parti radical-démocratique valaisan

A la session prorogée de mai 1967, le Grand Conseil valaisan a, sans opposition, adopté un décret qui sera soumis à la votation populaire dimanche 3 décembre.

Ce décret déclare d'utilité publique l'amélioration prévue pour garantir la sécurité du trafic sur le chemin de fer Furka-Oberalp. Il fixe la participation cantonale maximum à cette amélioration — les communes intéressées n'étant pas appelées à participation — à 3 630 000 francs qui sera versée par la voie budgétaire ordinaire. Il autorise le Conseil d'Etat à signer la convention à passer entre la Confédération, les cantons d'Uri et les Grisons et la Compagnie du Furka-Oberalp aux conditions suivantes :

- a) Le montant de 3 630 000 francs ne sera pas dépassé ;
- b) Un nouvel accord doit être trouvé à partir de 1970 entre la Confédération et les cantons pour la prise en charge du déficit d'exploitation.

Bien que le Conseil d'Etat ait déclaré très franchement au Grand Conseil, dans son message, que la seule solution durable était la reprise du chemin de fer F.-O. par la Confédération, le Grand Conseil, devant le refus de la Confédération de se prononcer immédiatement sur cette reprise a dû accepter le décret précité. Il s'agit en effet d'une voie de communication stratégique et, de plus, nécessaire au trafic local et au tourisme estival.

Pour tenir compte de l'importance de ce chemin de fer, la Confédération, qui avait tout d'abord prévu de participer par 60 % à l'amélioration projetée dont le coût total devisé par l'Office fédéral des transports qui était de 34 millions a été ramené à 24 millions, a augmenté cette part à 75%. Elle a de plus promis que la reprise de ce chemin de fer privé par la Confédération sera examinée par la commission Iklé instaurée par le Conseil fédéral pour l'étude de la reprise d'autres chemins de fer privés par la Confédération. De plus, les cantons d'Uri et des Grisons, qui ont déjà signé la convention, se sont déclarés d'accord de recalculer la clé de répartition à partir de 1970. Devant ces faits, le Grand Conseil s'est vu contraint d'accepter le décret concernant un moyen de transport utile et nécessaire au Valais.

A son tour, le comité directeur du PRDV recommande aux citoyens de suivre le Grand Conseil en votant : OUI.

Le comité directeur espère en effet qu'une solution définitive en rapport avec les possibilités financières du Valais sera trouvée par la Confédération et les cantons intéressés.

Pour l'instant, le oui des citoyens valaisans exprimera notre sentiment de solidarité envers le Haut-Valais et renforcera ainsi l'indispensable unité du canton.

REVISION GÉNÉRALE DE LA CONSTITUTION

(Suite de la 1re page)

pertoire des questions fondamentales et un recueil de questions se rapportant aux différents chapitres de la constitution. Le groupe de travail n'a pas la compétence d'étendre la procédure de consultation à d'autres milieux, ce qui serait d'ailleurs encore prématuré.

Dans un fort intéressant exposé, le professeur Imboden a précisé qu'il ne s'agit pas de toucher aux questions fondamentales, telles que l'organisation fédéraliste du pays, par exemple. En revanche, aux questions qui se posent depuis 1848 concernant entre autre la composition et le mode d'élection du Conseil fédéral, les tâches incombant à la Confédération ou l'ordonnance des finances fédérales, sont venues se joindre les questions nouvelles de l'intégration, de la coopération entre cantons, de la planification, du rendement du travail parlementaire en particulier. Un troisième groupe de questions

résiderait par exemple dans la création de nouveaux organes fédéraux, d'une énumération des droits fondamentaux ou dans la concentration administrative.

De son côté, le conseiller aux Etats, M. Guisan, a clairement résumé le travail accompli à ce jour par le groupe en montrant que la première question à résoudre était une question de méthode. Deux possibilités s'offraient : aborder d'entrée de cause les grands principes de notre ordre constitutionnel ou, plus modestement, établir une sorte de catalogue des questions en rapport avec la refonte envisagée. C'est à cette seconde solution qu'il s'est rallié. C'est en se fondant sur les réponses faites à ces questions que l'on pourra alors revenir à l'étude des principes fondamentaux. Il sera surtout possible d'apprécier s'il convient ou non de s'attaquer à une revision totale de la Constitution et s'il y a lieu de refondre en conséquence les chartes can-

tonales. Le groupe de travail attend des milieux consultés, c'est-à-dire des cantons, des partis et des universités, qu'ils vouent à ces questions l'intérêt qu'elles méritent, quitte à s'en tenir à certaines catégories d'entre elles seulement. C'est la condition obligée de la réussite d'une entreprise de cette nature.

Le Tessin est le premier des cantons suisses qui ait jusqu'ici constitué une commission chargée de l'étude des questions en rapport avec la revision totale de notre charte fondamentale. Son représentant au sein du groupe, M. Alessandro Crespi, a relevé brièvement les points sur lesquels le Tessin concentrera son attention, celui, par exemple, concernant la participation permanente du canton aux responsabilités gouvernementales. Mais l'orateur a souligné que le Tessin n'en considérerait pas moins comme siens les problèmes communs à l'ensemble du pays.